



## MISE À JOUR SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME RÉGIONAL D'OBSERVATEURS DE LA CTOI

PREPARE PAR : LE SECRETARIAT DE LA CTOI, LE 16 NOVEMBRE 2016

### OBJECTIF

Informier le Comité scientifique (CS) de l'état de la mise en œuvre et de la déclaration au Secrétariat de la CTOI du Programme régional d'observateurs (PRO) établi par la Résolution 11/04 *sur un Programme régional d'observateurs* lors de la 15<sup>e</sup> session de la Commission (S15) en 2011.

### CONTEXTE

Lors de sa 13<sup>e</sup> session (S13), la Commission a adopté la Résolution 09/04 *sur un Programme régional d'observateurs*, qui a été remplacée en 2010 par la Résolution 10/04, puis en 2011 par la Résolution 11/04. En 2010, la Commission répondit aux préoccupations soulevées par certaines CPC possédant des flottilles artisanales, sur lesquelles il est difficile de déployer des observateurs embarqués du fait de la petite taille des navires artisanaux et/ou de leur grand nombre impliquant des niveaux de déploiement élevés, et en 2011, la Commission rallongea la période de soumission des rapports de marée d'observateurs, la faisant passer de 90 jours à 150 jours.

La Résolution 11/04 *Sur un Programme régional d'observateurs* prévoit l'élaboration et la mise en œuvre de mécanismes nationaux d'observateurs dans toutes les CPC de la CTOI à compter de juillet 2010, couvrant « au moins 5% du nombre d'opérations/calées de chaque type d'engin par les flottilles de chaque CPC, ayant lieu dans l'océan Indien, de 24 m de longueur hors-tout et plus ou de moins de 24 m s'ils pêchent hors de leur ZEE. Pour les navires de moins de 24 m, s'ils pêchent hors de leur ZEE, la couverture mentionnée ci-dessus devra être progressivement atteinte d'ici à janvier 2013 ».

Par ailleurs, la résolution stipule que « le nombre de débarquements des navires de pêche artisanaux sera également suivi par des échantillonneurs sur le site de débarquement » et que « le niveau indicatif de couverture des navires de pêche artisanaux devrait progressivement augmenter jusqu'à 5% des activités totales des bateaux (c'est à dire du nombre total de marées ou du nombre total de bateaux en activité) ».

La résolution poursuit ainsi : « Les CPC fourniront annuellement au Secrétaire exécutif de la CTOI et au Comité scientifique de la CTOI un rapport sur les navires suivis et sur la couverture pour chaque type d'engin, conformément aux dispositions de cette résolution ».

Lors de sa 13<sup>e</sup> session, le Comité scientifique de la CTOI (CS13) a examiné le rapport de l'atelier technique organisé en mai 2010 et approuvé les documents préparés par le Secrétariat : un manuel des observateurs<sup>1</sup> et un modèle de rapport de marée d'observateurs<sup>2</sup>, qui contient les exigences minimales de déclaration. Ceux-ci ont été officiellement adoptés lors de la 15<sup>e</sup> session de la Commission, qui a noté que<sup>3</sup> « Un jeu de données minimales a été adopté ainsi qu'un modèle de rapport d'observateur, qui seront examinés et révisés si nécessaire ».

<sup>1</sup> IOTC-2010-SC11

<sup>2</sup> IOTC-2010-SC12

<sup>3</sup> IOTC-2011-S15-R[F]

## DISCUSSION

### *Mise en œuvre du programme d'observateurs*

Au 16 novembre 2016, quinze CPC (Australie, Chine [y compris Taïwan, Chine], Comores, UE [France<sup>4</sup>, Espagne et Portugal], Indonésie, Japon, Kenya, Rép. de Corée, Madagascar, Maldives, Maurice, Mozambique, Seychelles, Afrique du Sud et Thaïlande) avaient soumis leur liste d'observateurs et avaient reçu un numéro CTOI d'immatriculation de leurs observateurs. Cela correspond à un total de 348 observateurs immatriculés actuellement.

Au 16 novembre 2016, 429 rapports de marée d'observateurs ont été soumis au Secrétariat de la CTOI par l'Australie, la Chine (y compris Taïwan, Chine), l'UE (France, Portugal et Espagne), la France (TOM), l'Indonésie, le Japon, la République de Corée, Madagascar, Maurice, le Mozambique, les Seychelles, le Sri Lanka et l'Afrique du Sud.

L'Annexe A fournit un résumé de l'état de mise en œuvre du PRO par toutes les CPC de la CTOI. L'Annexe B et l'Annexe C fournissent une estimation du niveau d'effort couvert par les observateurs de 2010 à 2015, en ce qui concerne les palangriers et senneurs industriels (données en date du 16 novembre 2016). La couverture par les observateurs scientifiques déclarée pour les flottilles artisanales est actuellement nulle.

### *Modèles de déclaration des données d'observateurs de la CTOI*

Lors de la 17<sup>e</sup> session du Comité scientifique, « **le CS A NOTÉ** les révisions proposées aux modèles de rapport de marée des observateurs par GTEPA10 et GTCDS10, pour améliorer la qualité des soumissions de données à but scientifique comme pour les évaluations de stocks, comme demandé par le Comité scientifique de la CTOI ». Par ailleurs, « **NOTANT** que l'amélioration de la qualité des soumissions de données est un processus qui évolue et se développe au fil du temps, **le SC A ADOPTÉ** les modèles d'observateurs révisés en tant que modèles de rapports provisoires pour une utilisation immédiate par les CPC qui sont prêtes et pour une utilisation préliminaire par les CPC pour lesquelles plus de temps est nécessaire. **Le CS A CONVENU** que le Secrétariat de la CTOI rendra ces modèles disponibles en 2015 et mettra à jour en conséquence les directives du manuel. Suite à la mise en œuvre provisoire, **le SC A CONVENU** que ces modèles seront revus et modifiés, en 2015, selon les besoins. »

Les modèles de déclaration temporaires, ainsi que la version actualisée du manuel et des formulaires de collecte des données, seront disponibles sur le site internet de la CTOI : <http://www.iotc.org/fr/science/mecanisme-regional-dobservateurs-scientifiques>

Il est rappelé à toutes les CPC que les données peuvent être soumises dans n'importe quel format électroniquement lisible, du moment que les données exigibles sont fournies.

Le Comité scientifique a également commenté cette question (paragr. 134, CS18) : « **NOTANT** que de nombreuses CPC soumettent les données du mécanisme d'observateurs régional au format PDF, incluses dans des documents ou souvent au format papier, **le CS A ENCOURAGÉ** les CPC à déclarer ces données dans un format électronique non propriétaire (par exemple CSV, XML, TXT...) ou qui puisse aisément être exporté et traité dans un logiciel classique de tableur, de base de données ou de statistiques (par exemple XSL, DBASE, MDB...). Cela peut être n'importe quel format électronique lisible tant que les exigences de base pour la déclaration des données ont été respectées. »

Depuis l'adoption des modèles de déclaration temporaires, l'Australie, la Chine (partiellement), l'Indonésie, le Japon et Maurice (partiellement) ont commencé à fournir des déclarations électroniques (le Sri Lanka a par ailleurs déclaré des informations sur les opérations de pêche au format papier).

### *Base de données du PRO et outil de déclaration électronique*

Si la quantité de données d'observateurs déclarées au Secrétariat de la CTOI est en hausse, la majorité des données d'observateurs sont toujours soumises dans des documents Word, PDF, scannés ou papier, à l'heure actuelle. Ces moyens sont particulièrement inefficaces, et requièrent de dédier énormément de temps à la saisie, au nettoyage et au traitement des données – temps dont le Secrétariat de la CTOI ne dispose pas –, sans favoriser la gestion et l'analyse des données. Afin d'améliorer cette situation, un projet a été conçu pour permettre la déclaration électronique des données d'observateurs et améliorer la cohérence, l'efficacité, la qualité, la ponctualité et la précision des déclarations et de la gestion des données en vue de leur analyse. Ce projet est particulièrement destiné aux CPC en développement qui n'ont pas encore élaboré de processus de collecte et de gestion des données

---

<sup>4</sup> Y compris Mayotte, du fait de son statut de région ultrapériphérique française depuis janvier 2014

d'observateurs, et constituera un outil important de renforcement des compétences pour ces pêcheries, en fournissant un exemple de structure d'une base de données permettant leur stockage, ainsi que des fonctions d'exportation en vue des déclarations régionales des données. L'interface se veut simple et conviviale pour les utilisateurs et sera testée dans deux CPC, puis évaluée par des experts de la NOAA, la CITT, la CPPOC, la CICTA, l'OSPESCA et la CPS, afin que les processus existants et les réussites constatées puissent être intégrés dans le système. Le système de gestion des données sera intégré dans la nouvelle structure de la base de données de la CTOI actuellement en cours de développement, afin de rationaliser les processus de gestion des données et de faciliter la diffusion des données par le Secrétariat de la CTOI. Ce projet a été conjointement financé par l'Union européenne (UE) et la *National Oceanic and Atmospheric Administration* (NOAA), et a démarré début 2016. La création de la base de données du PRO et du système de déclaration électronique devrait être achevée d'ici la fin de l'année, après quoi des essais pilotes et des ateliers de déploiement seront organisés. Une fois la base de données achevée, l'ensemble des données d'observateurs historiques seront téléchargées dans le système de sorte que ces données puissent être traitées, synthétisées et analysées, si possible. Les résultats pourront ensuite être présentés lors des réunions des groupes de travail concernés, tandis que les mises à jour plus générales sur les progrès du mécanisme, notamment les taux de couverture et les projets, seront présentées au Comité scientifique

### ***Guides d'identification des espèces sous mandat de la CTOI***

**Tableau 1.** Résumé des langues et groupes d'espèces prioritaires, identifiés par le CS16 et le CS17, pour traduction et impression.

	<b>1. Thons &amp; espèces apparentées</b>	<b>2. Poissons porte-épée</b>	<b>3. Tortues</b>	<b>4. Requins et raies</b>	<b>5. Oiseaux de mer</b>
<b>Farsi</b>	2	1	1	1	1
<b>Arabe</b>	2	2	2	2	2
<b>Ourdou</b>	4				
<b>Indonésien</b>	1	3	5	5	5
<b>Swahili</b>		4			
<b>Espagnol</b>		5	3	3	3
<b>Portugais</b>		6	4	4	4
<b>Thaï</b>		7			
<b>Cingalais</b>	3	8			
<b>Tamoul</b>		8			
<b>Malaisien</b>	1				
<b>Hindi</b>	3				

Voici les progrès à ce jour :

- La traduction en farsi des guides d'identification des espèces sous mandat de la CTOI est achevée pour les requins et les tortues. Les autres espèces sont en cours de traduction et tous les guides seront imprimés prochainement (CTOI, IFO et WWF-Pakistan).
- La traduction et l'impression en arabe des guides d'identification des espèces sous mandat de la CTOI sont achevées pour les thons et espèces apparentées, et la traduction des autres espèces est en cours (CTOI et WWF-Pakistan).
- La traduction et l'impression en ourdou des guides d'identification des thons, poissons porte-épée, tortues et requins sont achevées (WWF-Pakistan).
- La traduction et l'impression en indonésien des guides d'identification des thons et des poissons porte-épée sont achevées (OFCF).
- La traduction en indonésien et en espagnol des guides d'identification des tortues est achevée et les fiches sont en cours d'impression, tandis que la traduction de ceux sur les requins et les oiseaux de mer est en cours (IOSEA et CTOI).
- La traduction en hindi des guides d'identification des thons et espèces apparentées est presque achevée (CMFRI et CTOI).
- La traduction en malaisien des guides d'identification des thons et espèces apparentées est en cours (CTOI).
- La traduction en cingalais et en tamoul des guides d'identification des thons et espèces apparentées est en cours (NARA, DFAR et CTOI).
- La traduction et l'impression en portugais de l'ensemble des guides d'identification des espèces sous mandat de la CTOI sont achevées (WWF-Mozambique).
- La traduction et l'impression en maldivien de l'ensemble des guides d'identification des espèces sous mandat de la CTOI sont en cours (Ministère des pêches et de l'agriculture, Maldives).

## RECOMMANDATIONS

Le Comité scientifique devrait :

- 1) **RECOMMANDER** que, à l'occasion de la prochaine révision de la Résolution 11/04, il soit précisé que l'intégralité des données d'observateurs doivent être soumises au Secrétariat de la CTOI dans un format électroniquement lisible.
- 2) **RECOMMANDER** que les activités de renforcement des compétences continuent à être financées grâce au budget annuel de la Commission, afin de résorber le non-respect de la mise en œuvre des programmes d'observateurs des flottilles par les CPC, ainsi que le manque de déclaration auprès du Secrétariat de la CTOI, conformément aux dispositions de la Résolution 11/04 *sur un Programme régional d'observateurs* ;

## ANNEXES

- Annexe A :** Mise à jour sur la mise en œuvre du Programme régional d'observateurs de la CTOI
- Annexe B :** Estimation de la couverture des palangriers par les observateurs
- Annexe C :** Estimation de la couverture des senneurs par les observateurs

## ANNEXE A

## MISE A JOUR SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME REGIONAL D'OBSERVATEURS DE LA CTOI

CPC	Navires actifs LHT≥24m ou navires hauturiers <sup>5</sup>				Progrès	Liste des observateurs accrédités soumise	Nombre de rapports d'observateurs fournis <sup>6</sup>					
	LL	PS	GN	BB			2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>MEMBRES</b>												
Australie	2	6			L'Australie a mis en œuvre un programme d'observateurs pour sa flottille palangrière.	<b>OUI : 21</b>	2 (O)	1 (O)	3 (O)	Non	2 (O) + 3 (E)	Non
Belize					Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Chine	53				La Chine a mis en place un programme d'observateurs	<b>OUI : 3</b>	1 (O)	Non	1 (O)	1 (O)	2 (O)	1 (O)
-Taïwan, Chine	233					<b>OUI : 54</b>	Non	Non	1 (O)	19 (O)	17 (O)	24 (O)
Comores					Les Comores ne possèdent pas de navires ≥ 24 m. Deux observateurs ont été formés dans le cadre du Projet régional de suivi de la COI et 5 par le SWIOFP.	<b>OUI : 7</b>	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Érythrée	Aucune information reçue				Aucune information reçue par le Secrétariat.	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Union européenne	17 6 18 1	12 0 17 0			L'UE possède un programme d'observateurs à bord de ses flottilles de senneurs et de palangriers. À ce jour, aucune information n'a été reçue de la part de l'UE, RU.	Partiel : <b>UE, France : 64</b> <b>UE, Portugal : 4</b> <b>UE, Espagne : 9</b> <b>UE, RU : Non</b>	FRA 6 (O) Non Non Non	FRA 12 (O) PRT 1 (O) Non Non	FRA 17 (O) PRT 1 (O) Non Non	FRA 15 (O) PRT 1 (O) 1 (O) Non	FRA 32 (O) PRT 1 (O) 2 (O) Non	FRA 25 (O) PRT 1 (O) Non Non
France (TOM)					N/A	N/A	Non	9 (O)	7 (O)	7 (O)	n.d.	n.d.
Guinée					La Guinée ne possède aucun navire dans l'océan Indien depuis 2006	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Inde	22				L'Inde n'a pas encore élaboré de programme d'observateur.	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Indonésie	550	18	1		L'Indonésie possède 13 observateurs immatriculés à la CTOI et plusieurs initiatives en cours, et a récemment débuté ses déclarations à la CTOI.	<b>OUI : 9</b>	Non	Non	Non	Non	5 (E)	Non
Iran, Rép. isl. d'		5	1190		Une formation des observateurs par la CTOI a été organisée en 2015. 30 observateurs ont désormais été sélectionnés et seront déployés en 2016.	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Japon	53	2			Le Japon a commencé son programme d'observateurs le 1 <sup>er</sup> juillet 2010.	<b>OUI : 19</b>	8 (E)	11 (E)	10 (E)	7 (E)	8 (E)	Non

<sup>5</sup> Le nombre de navires actifs est donné pour 2015<sup>6</sup> Année au cours de laquelle la marée observée a débuté (E : électronique ; O : autre)

CPC	Navires actifs LHT $\geq$ 24m ou navires hauturiers <sup>5</sup>				Progrès	Liste des observateurs accrédités soumise	Nombre de rapports d'observateurs fournis <sup>6</sup>						
	LL	PS	GN	BB			2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Kenya					Le Kenya ne possède aucun navire inscrit au Registre des navires actifs depuis 2010, toutefois il est en cours d'élaboration d'un programme d'observateurs et 5 observateurs ont été formés par le SWIOFP.	<b>OUI : 5</b>	<b>Non</b>	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Corée, Rép. de	14	5			La Corée possède un programme d'observateurs depuis 2002 et 28 observateurs immatriculés dans l'océan Indien.	<b>OUI : 29</b>	<b>2 (O)</b>	<b>Non</b>	<b>2 (O)</b>	<b>3 (O)</b>	<b>3 (O)</b>	<b>3 (O)</b>	<b>Non</b>
Madagascar	7				Madagascar a élaboré un programme d'observateurs. Cinq et trois observateurs ont été formés par le SWIOFP et la COI, respectivement. Toutefois, les données d'observateurs déclarées ne respectent pas les normes de la CTOI.	<b>OUI : 7</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>18 (O)</b> <sup>7</sup>	<b>8 (O)</b>	<b>7 (O)</b>	<b>7 (O)</b>	<b>Non</b>
Malaisie	10				La Malaisie prévoit de mettre en œuvre un programme d'observateurs.	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>
Maldives	28			339	Les débarquements des navires maldiviens sont suivis par des échantillonneurs aux sites de débarquement. Les Maldives sont en cours d'élaboration d'un programme d'observateurs en mer.	<b>OUI : 4</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>
Maurice		7			Maurice a élaboré un programme d'observateurs et a commencé à soumettre les données de l'année 2015.	<b>OUI : 8</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>3 (O)</b>
Mozambique	9				Le Mozambique possède un programme d'observateurs et a soumis un rapport de marée, mais ne possédait aucun navire actif $\geq$ 24 m en 2013.	<b>OUI : 11</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>1 (O)</b>	N/A	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>
Oman	1				Une formation des observateurs assurée par la CTOI a eu lieu en 2015, mais aucun rapport d'observateurs n'a été soumis pour le moment.	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>
Pakistan					Une formation des observateurs assurée par la CTOI a eu lieu en 2015, et le Pakistan s'est engagé à établir un programme d'observateurs. Un mécanisme d'équipage-observateur a déjà été initié par le WWF-Pakistan, toutefois aucune donnée n'a été soumise au Secrétariat de la CTOI pour le moment.	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>
Philippines					Aucune information reçue par le Secrétariat.	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>
Seychelles	37	10			Les Seychelles ont démarré un programme d'observateurs en 2014 et ont commencé à déclarer leurs données d'observateurs.	<b>OUI : 78</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>6 (O)</b>	<b>46 (O)</b>	<b>46 (O)</b>
Sierra Leone	Aucune information reçue				Aucune information reçue par le Secrétariat.	<b>N/A</b>	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

<sup>7</sup> Les rapports de Madagascar comprennent ceux des observateurs embarqués sur des navires étrangers

CPC	Navires actifs LHT≥24m ou navires hauturiers <sup>5</sup>				Progrès	Liste des observateurs accrédités soumise	Nombre de rapports d'observateurs fournis <sup>6</sup>					
	LL	PS	GN	BB			2010	2011	2012	2013	2014	2015
Somalie	Aucune information reçue				Aucune information reçue par le Secrétariat.	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Afrique du Sud	15				L'Afrique du Sud possède un programme d'observateurs pour les navires étrangers opérant dans sa ZEE, ainsi que pour ses navires nationaux (depuis 2014).	OUI : 16	Non	12 (O)	10 (O)	13 (O)	8+2 (O) <sup>8</sup>	7+9 (O)
Sri Lanka	1		1564		Le Sri Lanka a démarré une initiative d'observateurs et soumis les données d'observateurs des marées pilotes de 2014 et 2015.	Non	Non	Non	Non	Non	2 (O)	2 (O)
Soudan	Aucune information reçue				Aucune information reçue par le Secrétariat.	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Tanzanie, Rép. Unie de	3				La Tanzanie ne possède pas de programme d'observateurs à l'heure actuelle.	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Thaïlande	6				La Thaïlande a organisé une formation des observateurs en 2015 et devrait débiter leur déploiement en 2017 car elle ne possédait aucun navire actif en 2016.	OUI : 8	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Royaume-Uni (TOM)					Le RU(TOM) ne possède aucun navire actif dans l'océan Indien.	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Yémen	Aucune information reçue				Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
<b>PARTIES COOPÉRANTES NON-CONTRACTANTES</b>												
Bangladesh					Aucune information reçue par le Secrétariat.	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Djibouti					Aucune information reçue par le Secrétariat.	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Libéria					Aucune information reçue par le Secrétariat.	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Sénégal					Le Sénégal ne possède aucun navire actif dans l'océan Indien depuis 2007.	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

<sup>8</sup> Rapports des navires étrangers ayant opéré dans la ZEE de l'Afrique du Sud entre 2011 et 2013, et des navires étrangers + nationaux ayant opéré en 2014 et 2015, soumis.

## ANNEXE B

### ESTIMATION DE LA COUVERTURE DES PALANGRIERS PAR LES OBSERVATEURS

MEMBERS	Total effort (no.hooks)							Observed effort (no. hooks)						Coverage rate						
	2010 (total)	(>July)	2011	2012	2013	2014	2015	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2010	(>July)	2011	2012	2013	2014	2015
Australia	622,461	304,347	359,832	672,398	609,995	449,387	430,015	15330	6232	89490	0	41066	0	2.46%	5.04%	1.73%	13.31%	0.00%	9.14%	0.00%
Belize	642,400		680,140	1,620,234	1,857,864	1,857,864	1,857,864							0.00%		0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
China	16,993,970	10,859,640	4,136,710	11,295,050	23,439,470	19,212,540	26,616,190	95205	0	185742	216640	178413	105201	0.56%	0.88%	0.00%	1.64%	0.92%	0.93%	0.40%
–Taiwan,China	219,630,038		182,770,834	170,633,711	195,560,569	187,349,160	175,717,038	0	0	121675	4344678	3776042	3576314	0.00%		0.00%	0.07%	2.22%	2.02%	2.04%
Comoros																				
Eritrea																				
EU - France	3,781,554	1,978,611	3,769,250	3,367,941	4,042,077	3,573,448	3,533,544	75360	113269	120478	107065	141819	0	1.99%	3.81%	3.01%	3.58%	2.65%	3.97%	0.00%
EU - Portugal	949,134		903,600	685,206	1,558,000	1,460,464	1,398,400		140317	73685	127580	90894	156536	0.00%		15.53%	10.75%	8.19%	6.22%	11.19%
EU - Spain	3,174,705		3,758,516	4,673,785	6,262,822	6,262,823	6,262,824							0.00%		0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
EU - UK	61,400		92,300	71,400	55,000	84,700	388,300							0.00%		0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
France(OT)	75,099		93,718	120,000	120,000															
Guinea	569,943													0.00%						
India	66,990,303		85,679,113	64,201,523	67,379,998	60,995,362	16,295,414							0.00%		0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Indonesia	121,489,485		144,494,143	207,478,039	199,339,487	203,668,655	210,093,998	0	0	0	0	195780	0	0.00%		0.00%	0.00%	0.00%	0.10%	0.00%
Iran, Isl. Rep. of																				
Japan*	37,032,932	15,746,978	28,854,054	31,460,928	29,125,098	31,780,765	24,573,763	1197302	1791161	1407715	1355396	1895419	0	3.23%	7.60%	8.43%	5.41%	7.58%	7.67%	2.46%
Kenya	186,774													0.00%						
Korea, Rep. of	6,013,391	1,602,804	5,862,681	4,350,708	5,337,464	6,740,247	7,370,326	389042	0	282656	546927	213225	0	6.47%	24.27%	0.00%	6.50%	10.25%	3.16%	0.00%
Madagascar	456,585		374,307	348,653	326,494	300,488	357,480	0	0	21582	14429	0	0	0.00%		0.00%	6.19%	4.42%	0.00%	0.00%
Malaysia	17,282,525		13,283,122	4,047,677	4,261,851	3,623,561	5,066,047							0.00%		0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Maldives					3,054,590	3,054,590	585,981										0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Mauritius	267,063		252,480	182,300	150,560	105,120	195,850							0.00%		0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Mozambique	383,323		383,323	383,323		7,177	223,937	0	0	1100	0	0	0	0.00%		0.00%	0.29%		0.00%	0.00%
Oman, Sultanate of	17,358,307		16,122,591	6,370,133	2,611,412	1,472,017	477,063							0.00%		0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Pakistan																				
Philippines	2,784,696		560,653	7,317,740	3,759,626	2,025,299	0							0.00%		0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Seychelles	4,375,885		3,080,822	3,400,912	3,876,173	21,366,998	18,694,524							0.00%		0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Sierra Leone																				
Somalia																				
Sri Lanka	118,364,092		113,229,416	141,488,655	146,513,857	172,219,506	161,060,039	0	0	0	0	550	0	0.00%		0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
South Africa*	1,751,043		1,219,015	1,176,125	959,285	565,705	390,098	0	(640045)	(293685)	(852759)	17895(543543)	70258(603777)	0.00%		0.00%	0.00%	0.00%	3.16%	18.01%
Sudan																				
Tanzania, United Rep. of	1,505,810		2,903,621	4,326,514	3,482,703	3,706,106	894,758							0.00%		0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Thailand	1,489,193		1,041,600	1,061,363	784,881	1,821,217	1,225,987							0.00%		0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
United Kingdom																				
Vanuatu	893,684		1,237,516											0.00%			0.00%			
Yemen																				
COOPERATING NON CONTRACTING PARTIES																				
Bangladesh																				
Djibouti																				
Liberia																				
Senegal																				
Other	7,368,361		7,854,251	10,832,417	5,017,737	10,634,831	8,547,171							0.00%		0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Total	652,494,155		621,760,093	682,804,251	709,487,012	744,338,029	672,256,612	1,772,239	2,050,979	2,304,123	6,712,715	7,084,661	4,389,504	0.27%	0.33%	0.34%	0.95%	0.95%	0.65%	

N.B. : le PRO est entré en vigueur en juillet 2010, c'est pourquoi il est normal que les taux de couverture annuelle soient plus faibles en 2010 (certains pays ont réussi à fournir des estimations de l'effort pour la période juillet-décembre 2010, dans ces cas les taux de couverture sont déclarés à partir du mois de juillet).

UE,Portugal : les valeurs de l'effort total des années 2012 et 2013 sont des estimations fournies par l'UE,Portugal, qui seront mises à jour.

Madagascar : le nombre d'hameçons observés a été estimé à partir du nombre de jours de pêche déclarés et des ratios hameçons-jours de pêche antérieurs.

Japon : les chiffres comprennent la couverture par les observateurs déclarée par l'Afrique du Sud en ce qui concerne les navires japonais opérant au sein de sa ZEE.

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'hameçons observés à bord des navires étrangers.

Légende : EFFORT TOTAL (NBRE HAMEÇONS) : Nombre total d'hameçons filés par les palangriers, par flottille de pêche et année, réparti ainsi :

- Effort total disponible (en vert)
- Effort total non disponible : effort total estimé au moyen des captures nominales disponibles et des taux d'effort ou de capture échantillonnés des autres flottilles ou périodes de l'année (en rouge)

## ANNEXE C

### ESTIMATION DE LA COUVERTURE DES SENNEURS PAR LES OBSERVATEURS

MEMBERS	Total effort (no. fishing days)						Observed effort (no. fishing days)						Coverage rate					
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Australia	175	130	148	133	113	148							0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Belize																		
China																		
–Taiwan,China																		
Comoros																		
Eritrea																		
EU - France	1968	1947	1795	2115	3467	3168		108	237	193	560	598	0.00%	5.55%	13.20%	9.13%	16.15%	18.88%
EU - Portugal																		
EU - Spain	3531	3555	3684	3899	4238	3838				48	86		0.00%	0.00%	0.00%	1.23%	2.03%	0.00%
France (OT)	833	1167	1257	1276				252	188	171			0.00%	21.59%	14.95%	13.40%		
EU - UK																		
Guinea																		
India																		
Indonesia																		
Iran, Isl. Rep. of	128	139	168	172	179	164							0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Japan	96	95	72	36	35	86							0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Kenya																		
Korea, Rep. of			94	387	507	451				33	45				0.00%	8.52%	8.88%	0.00%
Madagascar										(14)	(118)							
Malaysia	12												0.00%					
Maldives																		
Mauritius				27	271	299						33				0.00%	0.00%	11.02%
Mozambique																		
Oman, Sultanate of																		
Pakistan																		
Philippines																		
Seychelles	2144	2166	1969	1670	1947	3012					235	1404	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	12.07%	46.61%
Sierra Leone																		
Somalia																		
South Africa																		
Sri Lanka				62							12					0.00%		
Sudan																		
Tanzania, United Rep. of																		
Thailand	137												0.00%					
United Kingdom																		
Vanuatu																		
Yemen																		
<b>COOPERATING NON CONTRACTING PARTIES</b>																		
Bangladesh																		
Djibouti																		
Liberia																		
Senegal																		
Other						132												0.00%
<b>Total</b>	<b>9,025</b>	<b>9,199</b>	<b>9,188</b>	<b>9,777</b>	<b>10,756</b>	<b>11,298</b>	<b>0</b>	<b>360</b>	<b>425</b>	<b>445</b>	<b>938</b>	<b>2,035</b>	<b>0.00%</b>	<b>3.91%</b>	<b>4.63%</b>	<b>4.55%</b>	<b>8.72%</b>	<b>18.01%</b>

N.B. : le PRO est entré en vigueur en juillet 2010, c'est pourquoi il est normal que les taux de couverture annuelle soient plus faibles en 2010.

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'observateurs embarqués sur des navires étrangers

Légende : EFFORT TOTAL (JOURS DE PECHE) : Nombre total de jours de pêche des senneurs thoniers, par flottille de pêche et année, réparti ainsi :

- Effort total disponible (en vert)
- Effort total non disponible : effort total estimé au moyen des captures nominales disponibles et des taux d'effort ou de capture échantillonnés des autres flottilles ou périodes de l'année (en rouge)